

- **Concernant les dispositions pour rendre le Centre et le Réseau des Technologies Climatiques (CRTC), (FCCC/CP/2012/L.10, Point 12).**

Les pays membres de la COMIFAC choisissent la COMIFAC comme hôte du Centre et du Réseau des Technologies Climatiques (CRTC) de la sous-région.

Les pays membres de la COMIFAC encouragent le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à prendre des dispositions nécessaires pour lancer rapidement l'opérationnalisation du CRTC.